



bio
similar.ch

Informations pour les patients

L'effet et l'importance des biosimilaires

biosimilarars

Table des matières

[Page 4](#) Qu'est-ce qu'un biosimilaire?

[Page 8](#) Poursuite du traitement avec un biosimilaire

[Page 10](#) Les biosimilaires soulagent le système de santé

Imprimeur

Biosimilar.ch
Haus der Wirtschaft
Hardstrasse 1
4133 Pratteln

Certains faits de cette brochure ont été simplifiés. Malgré tous les soins, il est possible de s'assurer qu'il est à jour et de l'exhaustivité des informations publiées ici, aucune responsabilité ou garantie ne peut être assumée.
août 2021 | © biosimilar.ch



Qu'est-ce qu'un biosimilaire ?

Les produits biologiques sont des médicaments fabriqués à l'aide de procédés biotechnologiques. Ils agissent de manière ciblée et ont révolutionné la prévention et le traitement de nombreuses maladies, telles que le cancer, les rhumatismes inflammatoires et les maladies inflammatoires de l'intestin. Les produits biologiques ne sont pas produits chimiquement comme les médicaments conventionnels. A l'inverse, ils sont fabriqués dans des cellules vivantes et sont donc intrinsèquement variables.

Les produits biologiques peuvent être protégés par un brevet, peuvent l'avoir perdu le brevet (médicaments de référence) et les produits successeurs (biosimilaires). L'expiration de la protection par brevet donne à d'autres fabricants la possibilité de proposer un biosimilaire à un prix inférieur.

Production en cellules vivantes

Les produits biologiques sont intrinsèquement variables car ils sont fabriqués dans des organismes vivants. Chaque biologique peut présenter des différences minimales d'une unité de produit à l'autre. Ces petites fluctuations sont strictement

contrôlées par les autorités. Elles ne peuvent survenir que dans des limites très étroites et n'ont aucun effet sur l'efficacité du médicament. Le biosimilaire est également produit dans des cellules vivantes et est soumis aux mêmes fluctuations que son médicament de référence. Les autorités les contrôlent strictement. Ils ne peuvent survenir que dans des limites très étroites et n'ont aucun effet sur l'efficacité du médicament. Le biosimilaire est également produit dans des cellules vivantes et est soumis aux mêmes fluctuations que son médicament de référence.

Mêmes effets

Les experts de Swissmedic vérifient si le biosimilaire est aussi sûr et efficace que son médicament de référence. Les petites fluctuations liées à la fabrication du médicament de référence et du biosimilaire doivent se situer dans les mêmes limites étroites et ne doivent pas affecter la sécurité et l'efficacité. Le biosimilaire et le médicament de référence sont tellement proches, c'est-à-dire «similaires», qu'il n'y a pas de différences significatives en termes de sécurité et d'efficacité. Ceci est soigneusement vérifié par Swissmedic et dès que l'approbation est accordée, le biosimilaire peut être utilisé.

L'approbation par Swissmedic est donc un sceau d'approbation pour la qualité, la sécurité et l'efficacité du biosimilaire.

Durabilité du système de santé

Les biosimilaires représentent donc une thérapie alternative à part entière. Étant donné que l'Office fédéral de la santé publique prévoit une différence de prix d'au moins 25% par rapport au médicament de référence pour les biosimilaires, les biosimilaires permettent de réaliser de précieuses économies, et rendent notre système de santé plus abordable et donnent plus de patients accès aux thérapies modernes.

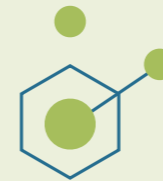
Le premier produit biologique a été développé dans les années 1980 ; les biosimilaires sont des alternatives de traitement sûres et efficaces dans l'UE depuis 2006 et en Suisse depuis 2009.

Explication

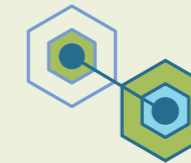
Médicament de référence : produit original du fournisseur initial (Biologique)



Résumé



Les biosimilaires sont des médicaments qui peuvent être mis à la disposition des patients après l'expiration de la protection par brevet de leur médicament de référence fabriqué par un processus biotechnologique (= original/biologique.)



Une fois approuvé, le biosimilaire est sur un pied d'égalité avec le médicament de référence. Son effet est absolument équivalent.



L'approbation par Swissmedic est un sceau d'approbation pour la qualité, la sécurité et l'efficacité du biosimilaire.

Poursuite de la thérapie avec un biosimilaire

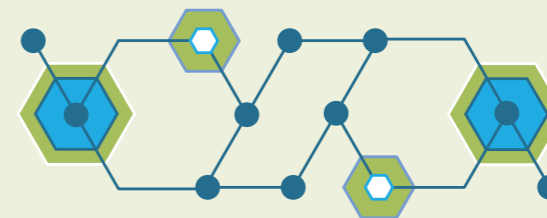
Un biosimilaire et son médicament de référence contiennent le même principe actif. Les biosimilaires sont tout aussi efficaces que les médicaments de référence correspondants et sont également administrés et dosés de la même manière. Il est donc possible à la fois de commencer une thérapie avec un biosimilaire et de poursuivre une thérapie existante avec un biosimilaire correspondant. La dose et la voie d'administration restent les mêmes lors du changement. Avant que cette décision ne soit prise, la discussion entre le médecin et le patient est essentielle.

Si vous convertissez une thérapie existante en une thérapie biosimilaire, vous pouvez vous attendre à ce que l'efficacité et la qualité de vie restent inchangées. Vous devez noter que les mêmes effets secondaires peuvent survenir avec le biosimilaire qu'avec le médicament de référence.

Les biosimilaires contiennent le même principe actif

La composition des additifs qui stabilisent le médicament peut être différente. La conception et la manipulation de la seringue ou du stylo préremplis peuvent également être différentes. Votre médecin traitant peut initier un changement de votre traitement vers un biosimilaire. La conversation entre le médecin et le patient est donc une étape centrale.

Expérience



Plusieurs milliers de patients à travers l'Europe ont déjà poursuivi leur traitement avec le biosimilaire correspondant. Les biosimilaires sont de véritables alternatives à leurs médicaments de référence dans l'UE depuis 2006 et en Suisse depuis 2009.

L'utilisation des biosimilaires renforce la viabilité financière de notre système de santé.

Les biosimilaires soulagent le système de santé

Les produits biologiques ont révolutionné de nombreuses thérapies avec leurs effets ciblés. Ce sont des médicaments très efficaces mais aussi coûteux et sont principalement utilisés pour le traitement des maladies chroniques. Ils contribuent donc de manière significative à la croissance des coûts des médicaments dans l'ensemble du système de santé. Avec les biosimilaires, il est possible depuis 2009 de rendre le système de santé plus viable financièrement afin que les derniers médicaments puissent continuer à être financés et mis à disposition.

En utilisant plus largement les biosimilaires, il est possible d'économiser environ 100 millions de francs suisses par an. Ce montant déjà énorme continuera d'augmenter à l'avenir, car de nombreux médicaments produits biologiquement perdront leur protection par brevet. Ce sont des sommes considérables qui peuvent être utilisées à d'autres fins et ainsi renforcer la pérennité de notre système de santé



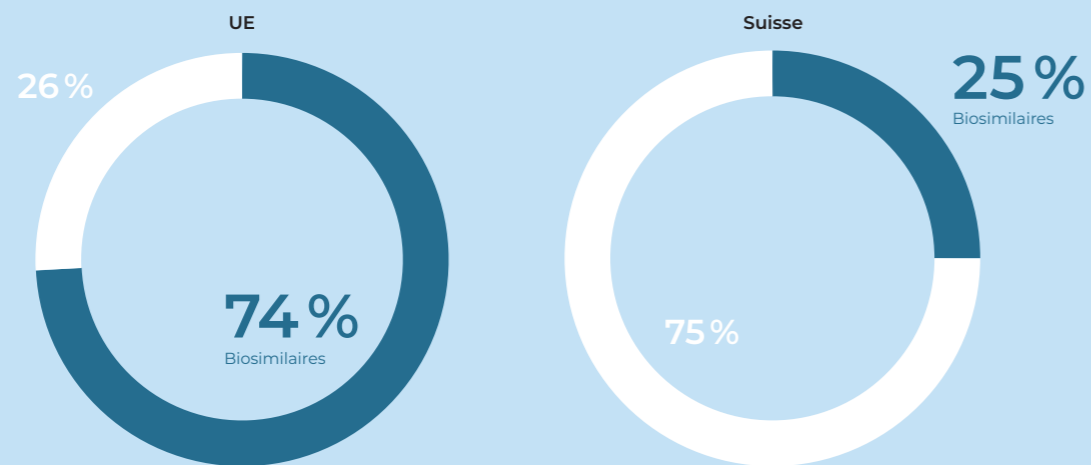
Les biosimilaires rendent le système de santé plus viable financièrement.



La Suisse par rapport à l'UE

L'utilisation de biosimilaires en Suisse est à ce jour relativement faible, également en comparaison avec d'autres pays européens. La part de l'utilisation des biosimilaires par rapport à celle des médicaments de référence est désormais de 25% en Suisse. À ce jour, 74% de tous les produits biologiques de référence dans l'UE ont été remplacés par des biosimilaires.

Source: IQVIA 2021



● **Utilisation de biosimilaires au lieu du médicament de référence**

○ **Potentiel d'économies inutilisé**

Patient Bechterew, né en 1951 du canton d'Argovie



Mon traitement biologique a débuté en 2007, ce qui m'a permis de très bien participer à la vie active malgré ma maladie de Bechterew et de continuer à exercer mon métier sans restriction. J'étais très content de mon traitement.

Lorsque j'ai lu une alternative moins chère à mon traitement avec des produits biologiques, j'ai interrogé mon rhumatologue sur le sujet des biosimilaires. Il a accepté ma suggestion de poursuivre la thérapie avec la préparation la moins chère, le biosimilaire. En 2019, après plus de 10 ans de thérapie biologique, mon traitement s'est ensuite poursuivi avec le biosimilaire.

Dans mon hôpital, j'ai été l'un des premiers patients à passer à un biosimilaire. Je peux continuer ma vie active comme avant et je n'ai remarqué aucune différence par rapport au traitement précédent.

Seuls les coûts de mon traitement ont considérablement baissé, comme je peux le voir sur mes factures d'assurance maladie. Dans mon cas particulier, cela signifie des économies permanentes de 24% sur les coûts de traitement.

Je suis heureux de contribuer à un système de santé durable.





Vous trouverez de plus amples informations sur les biosimilaires en Suisse sur le site Internet:



Si vous avez des questions spécifiques sur votre traitement, veuillez contacter votre médecin traitant. Nous vous souhaitons une bonne santé.

Notre crédo

Nous prôtons des conditions de concurrence équitables et durables afin d'exploiter le potentiel d'économie des biosimilaires en faveur du système.

bio
similar.ch

Biosimilar.ch

Haus der Wirtschaft
Hardstrasse 1
4133 Pratteln

Téléphone +41 61 927 64 08

Fax +41 61 927 64 10

info@biosimilar.ch

www.biosimilar.ch